



En pages centrales: DOSSIER SPÉCIAL DE 8 PAGES



Sur le chemin de l'école au temps passé

Crédit photos:

- Image en haut:
Coll. Richard Michaud

- Image en bas à gauche:
Coll. Yvon Desjardins

- Image en bas à droite:
Dessin tiré du livre
«Habitation rurale au Québec»
p. 210

- Affiche par:
Viateur Beaulieu

Rassemblement des anciens élèves, 28 juillet. Programme en couverture arrière.

ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX

- Cacouna en Concerts p.3
- Deux Nations, Une Fête p.3
- Expo-Vente des Fermières p.4
- Paysages grandeur nature p.8
- Kiskotuk, La forêt habitée p.8
- Club de lecture d'été p.19
- Rassemblement des anciens p.20

NOS CHRONIQUES

- Chronique Centre-Jeunes p.5
- Voyage d'un oiseau migrateur p.7
- Chronique métisse p.9
- Inspecteur en bâtiments p.17
- La page Santé p.18
- et Table des Marées p.20

sommaire

Vol. 44, no 3 - Juin 2018

- 2 sommaire / nos publications
- 3 édito / cacouna concerts / 2N1F
- 4 fabrique / fermières / voisins
- 5 chronique centre-jeunes
- 6 messages /caisse desjardins
- 7 chronique d'un oiseau migrateur
- 8 communiqués
- 9 chronik métisse / langue magique
- 10 municipal
- 17 mot mairesse / inspecteur bâti
- 18 page santé
- 19 babillard / biblio
- 20 programme du 28-07 / marées

+ DOSSIER

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE AU TEMPS PASSÉ

+ (distribution locale)
notre cahier des services 2018



En pages centrales: DOSSIER SPÉCIAL DE 8 PAGES



Rassemblement des anciens élèves, 28 juillet. Programme en couverture arrière.

ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX

- Cacouns en Concerts p.3
- Deux Nations, Une Fête p.3
- Expo-Uente des Fermières p.4
- Paysages grandeur nature p.8
- Risicotok, la forêt habitée p.8
- Club de lecture d'été p.19
- Rassemblement des anciens p.20

NOS CHRONIQUES

- Chronique Centre-Jeunes p.9
- Voyage d'un oiseau migrateur p.7
- Chronique métisse p.9
- Inspecteur en bâtiments p.17
- La page santé p.18
- et Table des Mées p.20

NOTRE COUVERTURE

* Visuel du Rassemblement des anciens élèves
«Sur le chemin de l'école...» qui aura lieu chez
nous le 28 juillet 2018.

Montage photo : Viateur Beaulieu

MARÉES ESTIVALES
au bas de la couverture arrière

à la une

DOSSIER JUIN 2018

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

AU TEMPS PASSÉ

Pages centrales

ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX

Pages 3-4-8-19-20

NOS CHRONIQUES

Pages 5-7-9-17-18

PARUTIONS À VENIR

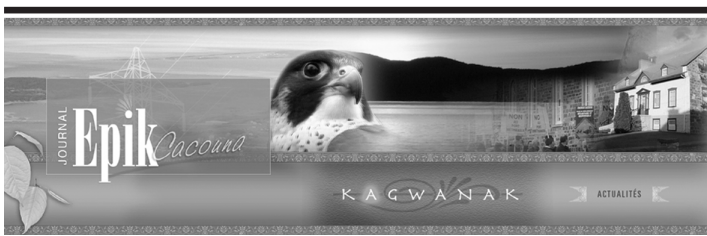
Première date: réception matériel

2^e date: distribution

#302 - SEP 6 / 13

#303 - OCT 18 / 25

#304 - DEC 6 / 13



EDITIONS

NOS PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES

MARCHÉ DESBIENS & FILS, LA BELLE ANTIQUAIRE,
DÉPANNEUR KAKOU, BUREAU MUNICIPAL
OU DIRECTEMENT À L'ÉDITEUR:

journalepik.com - epik@videotron.ca



Journal EPIK de Cacouna

- JOURNAL EPIK DE CACOUNA, www.journalepik.com

C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@videotron.ca »

- TIRAGE: 1050 exemplaires, 6 fois / an

- DISTRIBUTION:

Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).

MEMBERSHIP: 5.\$ / an

- PUBLICITÉ LOCALE: CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.

AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$;

PAGE INTÉRIEURE: 140.\$, 1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.

Contactez Yvan Roy (418.862.3061, laissez le message) ou envoyez
un courriel à epik@videotron.ca.

- CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Yvan Roy, prés.coord.; Marielle Perron, v.prés.; Christine Belliveau sec.

- DÉPOT LÉGAL: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada,

ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.

- POLITIQUE D'INFORMATION:

Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/
chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions,
chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.

La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meil-
leure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout
article qui ne respecte pas les objectifs du journal.

L'EPIK est
membre de



Le journal EPIK reçoit, pour l'année
2017-2018, une aide au fonctionnement
de 10 391 \$, du ministère de la Culture
et des Communications, dans le cadre
du Programme de soutien aux médias
communautaires.

ÉDITO *Sur le chemin de l'école... en plein été !*

Y
V
A
N
R
O
Y



Le 28 juillet prochain, le temps d'une journée, au coeur de l'été, une foule d'anciens de Cacouna (plus de 200) reprendront le chemin de l'école pour partager et revivre ce passé encore présents, par bribes, dans leur mémoire; en quête de ces moments où les bancs et la cour d'école étaient l'environnement quotidien. Que de souvenirs referont surface à cette occasion!

Le comité d'organisation a fait, depuis un an, tout un travail de préparation. Merci à toutes celles et tous ceux qui y ont mis idées, temps et énergie.

Le précieux dossier de Lynda et Georges, que nous vous offrons en pages centrales, retrace 200 ans de la petite histoire de l'éducation à Cacouna. De quoi allumer les racoins de mémoire des plus anciens; de quoi éveiller la curiosité et susciter l'intérêt des plus jeunes; de quoi provoquer bien des échanges et questions aux parents et aux grands-parents.

Pour le rassemblement du 28, les places, limitées, pour le dîner, ont été rapidement réservées, mais les activités de l'après-midi seront accessibles en s'inscrivant entre 13h15 et 13h45 sur le perron de l'église, entrée sud, au coût de 5\$. Attention! Premiers arrivés, premiers servis, nombre limité et aucune réservation. Consultez le programme de l'après-midi en page couverture arrière.

D'ici là, notre DOSSIER en main, prenez dès maintenant le chemin de l'école, bien assis sur votre perron, sur un coin de plage ou, pourquoi pas, dans votre lit!

BONNE RANDONNÉE! MERVEILLEUX RÊVES! INSPIRANTES RETROUVAILLES! et un ÉTÉ RESOURÇANT!

DUVETNOR
les îles Présente

cacouna EN concerts

Saison 2018
Église anglicane St. James the Apostle **LES DIMANCHES À 15h**



22 juillet
Trio Beau Soir



29 juillet
Quatuor Saint-Germain



5 août
La Chamaille



22 ET 29 JUILLET, 5 AOÛT - 15H00

2018 - 7^e ÉDITION



SAMEDI et DIMANCHE 11-12 AOÛT
12H 00 à 17H 00

Bienvenue aux familles et aux visiteurs sur la pointe de la Fontaine Claire au village des artisans autochtones et régionaux avec kiosques et chapiteaux.

Présentation des créations artisanales et des savoir-faire traditionnels autochtones et non-autochtones avec démonstrations.

Personnages historiques et animation-conteur

Musiques et danses autochtones

Exposition d'Art Populaire

Accordéoniste pour ambiance chapiteaux.

Atelier pour enfants (animaux en feutre)

Atelier de maquillage et fabrication de savon

Ventes des produits du terroir, de miel et de pâtisseries artisanales.

Cuisson traditionnelle de gibier

Service de cantine sur place

Programme détaillé distribué fin juillet

Conseil de FABRIQUE

POSTE À COMBLER

M. Édouard Lévesque, notre homme de maintenance, prend une retraite bien méritée, après 10 années de loyaux services auprès de notre communauté. Le poste rémunéré est donc à combler, à raison de quelques heures semaine ou selon les travaux à exécuter.

Si le goût de vous impliquer vous intéresse, communiquez avec la présidente du conseil de Fabrique au 867-3288.

Nous comptons grandement sur vous.

VISITE DE L'ÉGLISE

Mlle Marie-Soleil Belzile, étudiante en histoire, agira à titre de guide cet été pour les visites touristiques de l'église.

TRAVAUX EXÉCUTÉS

Cloche réparée et paratonnerres changés.

REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES

Un sincère merci à tous ceux qui s'impliquent de quelque façon pour la suite des choses.

Andrée Migneault, resp.
418-867-3288

HORAIRE DE LA VISITE DE L'ÉGLISE

DU 4 JUILLET AU 11 AOÛT 2018

Mercredi : 10 h 00 à 12 h 00
13 h 00 à 16 h 00

Jeudi : 10 h 00 à 12 h 00
13 h 00 à 16 h 00

Vendredi : 10 h 00 à 12 h 00
13 h 00 à 16 h 00

Samedi : 10 h 00 à 12 h 00
13 h 00 à 16 h 00

Dimanche : 10 h 00 à 12 h 00
13 h 00 à 16 h 00



BONNE VISITE !

Votre guide, Marie-Soleil Belzile

Cercle des FERMIERES

EXPO-VENTE DES FERMIERES
du 23 juin au 29 juillet au local du Cercle.
Heures d'ouverture de 10h à 16h30.

VENTE DE GARAGE
et VENTE DE FOND D'ATELIER
le 23 juin sur le terrain du local, de 10h à 16h30.

*Nous invitons les femmes qui sont intéressées
par l'artisanat à se joindre à nous
pour l'année 2018-2019. Bienvenue à toutes.*

**Nous tenons à remercier les jeunes de l'école Vents
et Marées qui ont participé en grand nombre
au volet «Artisanat Jeunesse» et ont
fabriqué des décorations de fête à suspendre.**

Pour information Diane Morin 418-605-3412

Fête des Voisins - Samedi 9 juin



Encore cette année, les résidents du Domaine de l'Héritière se sont regroupés en grand nombre pour célébrer la Fête des voisins. C'est un bel exemple de solidarité familiale entre voisins et de complémentarité entre générations, des plus âgés aux plus jeunes.

Soulignons la présence très appréciée des deux conseillers du secteur, Mme Danièle Gagné et M. Benoit Thériault. Un gros Merci à M. Luc Hallé pour la bouffe.

Lizelle Ouellet et Jacques Desjardins

HORAIRE D'ÉTÉ

Dimanche : fermé
Lundi : fermé
Mardi : Fermé
Mercredi : 15h à 21h
Jeudi : 15h à 21h
Vendredi : midi à 22h
Samedi : midi à 22h

Une belle histoire qui dure encore !

Le Centre-Jeunes de Cacouna a vu le jour le 16 novembre 1996. Le Centre-Jeunes répond à plusieurs besoins de notre jeunesse d'aujourd'hui. Notre clientèle vient de tous les milieux, qu'ils soient riches ou pauvres, peu importe leurs origines ethniques ou leurs croyances.

Garçons ou filles, ces jeunes âgés entre 11 et 17 ans retrouvent au Centre-Jeunes un lieu de rencontre, autre que le milieu familial, pour s'épanouir, échanger, se confier, réaliser des projets de groupe ou personnel, tout ça à l'intérieur d'un concept d'animation et d'encadrement que les jeunes ont façonné à leur mesure.

Le Centre-Jeunes valorise grandement l'ouverture d'esprit des jeunes dans leur développement tant social, culturel, artistique, scolaire que personnel.

Mais qu'est-ce qu'une Maison des Jeunes ?

C'est une association de jeunes et d'adultes qui se sont donné la mission, sur une base volontaire, dans leur communauté, de tenir un lieu de rencontre animé où les gens âgés entre 11 et 17 ans pourront, au contact d'adultes significatifs, devenir des citoyens critiques, ouverts d'esprits, remplis d'estime d'eux-mêmes, actifs et responsables.

Afin d'améliorer la qualité de vie des adolescents, le Centre-Jeunes de Cacouna poursuit les OBJECTIFS SUIVANTS :

- Offrir un lieu de rencontre aux jeunes de 11 à 17 ans ;
- Offrir aux jeunes de 6e année la chance de découvrir le Centre-Jeunes à raison de deux après-midi par semaine ;
- Permettre aux jeunes de réaliser des projets hyper valorisants durant leurs temps libres ;
- Favoriser l'autonomie des jeunes ;
- Impliquer les jeunes activement dans plusieurs aspects du Centre-Jeunes ;
- Rendre accessible aux jeunes l'information sur des sujets les touchant de près ;
- Permettre aux jeunes de s'impliquer activement dans leur milieu et communauté.

Mot du coordonnateur

Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, je me nomme Pascal Morin, coordonnateur du Centre-Jeunes de Cacouna depuis maintenant 7 ans. Il me fait très plaisir de vous annoncer que nous aurons notre petite chronique dans le journal EPIK et ce, à chaque parution. Je considère important que la population de Cacouna soit à l'affût de nos activités et de notre évolution en tant que maison des Jeunes active dans votre communauté depuis 22 ans déjà.

Notre chronique s'adressera autant aux parents qu'aux jeunes de Cacouna. En plus de vous informer mensuellement de nos activités à venir, cette chronique servira aussi à démystifier les différents préjugés qui gravitent malheureusement encore autour des maisons des jeunes.

Sachez que je serai toujours disponible à répondre à vos questions, tant au niveau du fonctionnement, des règles et règlements du Centre-Jeunes que nous appliquons à la lettre, mais je serai aussi disponible pour vos questionnements par rapport aux différentes problématiques que peuvent rencontrer nos adolescents et adolescentes pendant leurs parcours de vie.

Comme vous le savez peut-être, depuis la démolition de Place Soleil, nous sommes présentement situés au 680 C, rue du Patrimoine. Nous avons la chance d'avoir un bel espace agréable et sécuritaire pour nos jeunes adultes.

Si vous êtes curieux de visiter les lieux avec votre adolescent ou adolescente, il me fera plaisir de vous accueillir pendant les heures d'ouverture. Pour d'autres questions, je vous laisse mon numéro de cellulaire et celui du Centre-Jeunes. Alors au plaisir de bien vous informer et de vous voir prochainement au Centre-Jeunes !

Jeunessement vôtre,

*Pascal Morin,
Coordonnateur du Centre-Jeunes*

680 C, Rue du Patrimoine

Maison des Jeunes : (418) 867-4093

Cell coordonnateur : (418) 868-7576

La Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB a besoin de vous maintenant!

Vous avez quelques heures à donner, par semaine ou par quinzaine, pour vous impliquer :

- ☑ Aux soins des personnes en fin de vie. (Grand besoin)
- ☑ À la cuisine. (Grand besoin)
- ☑ Au ménage. (Grand besoin)
- ☑ À l'accueil des visiteurs.

La Maison Desjardins a besoin de vous maintenant !

Pour connaître la sérénité de cette Maison, l'épanouissement personnel et les bienfaits du partage, contactez-nous sans tarder :

Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB

44, rue des Chauffailles, Rivière-du-Loup

Tél. : 418 860-0240

Parcours catéchétique 2018-2019

Soirée d'informations et d'inscriptions



Le 4 septembre 2018

Pour toutes les paroisses du secteur
St-Paul-de-la-Croix, L'Isle-Verte
St-Épiphanie, St-Arsène
St-Modeste, Cacouna

à Saint-Arsène à 19h00 en l'église

Cette inscription s'adresse :

- à tous les **parents** désireux que leurs **enfants** vivent une initiation chrétienne
- aux parents dont les enfants sont **déjà inscrits** au parcours catéchétique

Lors de cette rencontre d'inscription,

on vous présentera la catéchèse familiale qui se vivra en secteur

- nous vous présenterons la catéchèse familiale qui se vivra en secteur
- nous parlerons de l'horaire, du lieu des catéchèses,
- nous parlerons des activités communautaires,
- des célébrations,
- nous organiserons l'Équipe de catéchèse.

Vous serez invités à **payer** l'inscription de 25\$ par famille.

Bienvenue à tous.

De jeunes Cacounoises se distinguent au Collège Notre-Dame lors de son traditionnel gala tenu les 23 et 24 mai derniers à la salle Alphonse-Desjardins du Centre culturel de Rivière-du-Loup. Plusieurs sont des jeunes de notre municipalité. Deuxième secondaire : **Elisa Jalbert**, Méritas Culturel, **Marilou Mercier**, Méritas en basketball féminin (catégorie cadette) Troisième sec. : **Audréane Ouellet**, Méritas Travail-efforts (prix Maxime-Boucher), **Rosemarie Daris**, Méritas Vie scolaire Cinquième sec. : **Ariane Bérubé**, Méritas Rendement et Méritas «athlète par excellence-profil Sports scolaires 2e cycle» **Elianne Létourneau** de quatrième secondaire et **Audrey-Ann Chénard** de cinquième secondaire ont aussi été mises en nomination pour certains prix lors de cette soirée.

Félicitations à ces jeunes de chez-nous qui ont su se démarquer dans leur milieu scolaire et ce, autant sur les plans académiques et culturels que sportifs.



Le fonds d'aide au développement du milieu de votre Caisse Desjardins de Viger et Villeray soutient des actions qui visent à améliorer la qualité de vie de la collectivité et ayant un impact sur les différents aspects de la vie des personnes et des groupes sur le territoire de celle-ci, et ce, dans la mesure de sa capacité financière.

Votre organisme se mobilise pour mener à terme un projet structurant pour votre communauté et désire recevoir une contribution financière, consultez le site Internet de la Caisse au :

www.desjardins.com/caisse-viger-villeray sous l'onglet « **Engagement dans la communauté** » et remplissez le formulaire. Il est également possible de vous le procurer en communiquant au **418 898-2061 poste 7168121**.

*La prochaine période de **dépôt de projet** est du **16 juillet 2018 au 14 septembre 2018, 15 h**.*

*Pour vos événements publiés sous différentes formes et ayant reçu une contribution financière de la Caisse, nous vous invitons à communiquer avec **Christine Malenfant** au numéro mentionné ci-dessus pour vous assurer de diffuser le bon visuel.*

Nous vous souhaitons une agréable saison estivale!

Voyage intérieur d'un oiseau migrateur... - 6 -



Let it Flow

Quand la vie file

Let it flow

Lâche prise

Laisse aller, elle connaît sa destinée

Elle sait où t'amener

Lâche prise

Écoute la rivière qui coule

Le rythme est constant

Et pourtant l'eau est toujours nouvelle

Comme l'eau, l'énergie se renouvelle

Believe, crois

Aie foi en la vie

Ton instinct connaît le chemin

Danse

Comme les feuilles dans le vent

Aime sans condition

Universellement

Synchronicité!

Preuve de la bonne entente entre l'Univers et tes désirs sincères

Expérimente pour trouver ce qui te plaît vraiment

Sache ce que tu veux

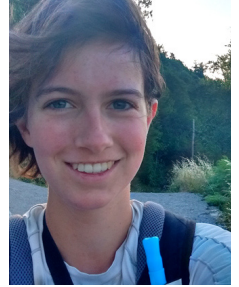
Envoie ces vœux à l'Univers

Puis, telles les flèches jaunes, guides du Camino de Santiago

L'Univers t'enverra des pistes pour te guider vers ce que tu as demandé.

N'oublie pas de dire merci

Mélanie Belliveau-Roy



NETTOYAGE DES BERGES - 10 JUIN 2018

Journée magnifique. 20 volontaires ont participé à l'opération.

Un beau cadeau pour le fleuve et ses habitants que cette opération annuelle. Un cadeau qui peut se répéter à chacune de nos promenades si on prend seulement la peine d'apporter avec soi un sac ou contenant pour y déposer ces menaces venues d'ailleurs...



Les volontaires se sont ensuite régalez de l'opération «Pizzas» généreusement commanditée et préparée par le complice-ami Luc (Marché Desbiens & Fils). Merci Luc, merci aux volontaires, merci à la Municipalité pour disposer d'une grande remorque sur place et pour le versement à la Corpo de développement d'un montant annuel pour renouveler le matériel de cueillette.

PROGRAMME DE SUIVI DES OISEAUX ÉCHOUÉS

Le programme de suivi des oiseaux échoués sur les rives de l'estuaire maritime et du golfe du St-Laurent existe depuis 2007. Les trois organismes partenaires dans ce programme sont «Le regroupement Québec Oiseaux», «Etudes d'oiseaux Canada» et «L'Observatoire d'oiseaux de Tadoussac».

Ce programme consiste à effectuer une surveillance active des rives maritimes du Saint-Laurent et à sonner l'alarme si un éventuel problème de contamination d'hydrocarbures chez les oiseaux devait survenir. Il est conçu pour être mené par des bénévoles.

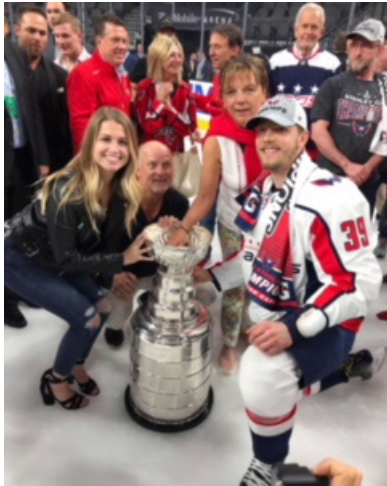
Chaque bénévole doit surveiller un secteur désigné par le coordonnateur de la région, doit le parcourir au moins une fois par mois et remplir le formulaire d'inventaire à chaque sortie.

Le secteur désigné à Cacouna est celui de la plage, soit à partir de la rue Desjardins jusqu'à la côte Roy.

Si vous trouvez des carcasses d'oiseaux, vous pouvez informer le bénévole de votre secteur.

Robert Gour - 418-867-3117

Un peu de Cacouna dans la Coupe Stanley!



7 juin 2018, soir de la victoire. Alex Chiasson, fier vainqueur, pose en compagnie de sa mère, Marilyn Guay, fille de Gilbert Guay et Jacqueline Desjardins qui étaient sûrement tout près d'eux ce soir-là!

Alex Chiasson

Joueur de hockey sur glace



Alex Chiasson est un joueur professionnel canadien de hockey sur glace. Il évolue au poste d'ailier droit. [Wikipédia](#)

Date et lieu de naissance : 1 octobre 1990 (Âge: 27 ans), Montréal

Taille : 1,93 m

Poids : 85 kg

Salaire : 1,2 million USD (2015)

Équipe actuelle : Capitals de Washington (#39 / Ailier droit)

Parents : Serge Chiasson, Marilyn (Guay)

PAYSAGE GRANDEUR NATURE



Le 21 juin dernier, la MRC dévoilait l'exposition photographique *Paysages grandeur nature* au parc du Campus-et-de-la-Cité de Rivière-du-Loup.

Cette exposition met en valeur les paysages emblématiques des 13 municipalités du territoire. Installées sur 5 panneaux dans l'espace « Parcours des arts », ces photos, de la photographe Audrey Mainguy, pourront être admirées jusqu'en 2020.

C'est plus de 70 photos, illustrant les 8 familles paysagères présentes sur le territoire de la MRC, qui avaient été soumises à un vote en ligne.

Rappelons que la MRC est signataire de la charte des paysages du Bas-Saint-Laurent.

Kiskotuk « La forêt habitée »



Dans le cadre de son 10^e anniversaire, les 16 et 17 juin au parc côtier Kiskotuk, l'artiste en art populaire **Danielle Samson**, bien connue sous le nom de Madame WeZo, présentait la première phase de *La forêt habitée*, une exposition de sculptures en bois à ciel ouvert représentant créatures, animaux et personnages impressionnants.

Le nom choisi par l'artiste pour intituler son exposition prend sa source dans la culture, l'histoire et le territoire autochtone. Les lieux magiques et les cercles d'énergie de la forêt du secteur des Passereaux lui ont inspiré ce projet artistique évolutif.

Ces créatures vous attendent, à tout moment, au Parc côtier Kiskotuk!

Photo: R-C/Jérôme Lévesque Boucher



Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup

LES SACS DE PLASTIQUE «COMPOSTABLES» MAINTENANT ACCEPTÉS

Dorénavant, les sacs de plastique portant la mention « COMPOSTABLE » sont acceptés à l'usine de biométhanisation.

Plusieurs commerçants de la région vendent déjà des sacs portant la mention « COMPOSTABLE » et dont le format convient parfaitement au petit bac brun de comptoir distribué par votre municipalité. Prenez soin de rechercher la mention « COMPOSTABLE ». Les autres appellations, tels que oxo-biodégradable et biodégradable ne sont pas acceptées. La SÉMER désire répondre aux demandes citoyennes qu'elle a reçues pour faciliter la participation à la collecte des matières organiques, pour contrer les odeurs et empêcher l'apparition de vers blancs.

Soulignons que l'utilisation de sacs de papier, de papier journal et la congélation des aliments demeurent toujours de bonnes pratiques.

Acceptés Sacs de plastique compostables

Acceptés	Certification
Sélection Éco	BNQ 9011-911; BPI; ASTM D6400-04
Frank	CAN/BNQ 0017-088; BPI; ASTM D6400
Glad	CAN/BNQ 0017-088; BPI; ASTM D6400
Great value	CAN/BNQ 0017-088; ASTM6400
Hercule	CAN/BNQ 0017-088; BPI; ASTM D6400
Al-pack	CAN/BNQ 0017-088 Cert.#1099; ASTM D6400
Sans nom	BNQ 0017-088; BPI; ASTM D6400;
Éco II	BPI
Bio-vert	BPI

Attention! Sacs de plastique refusés!

- * Sac à déchet organique
- * Oxobiodégradable
- * Biodégradable
- * Pour jardin

3^e PARTIE

GREY OWL - RETOUR À BISCO



À l'automne 1917, après avoir reçu son «congé privilège» et pension d'invalidité, avec son pied blessé, il retourna vivre à Bisco, totalement accablé et anéanti par les horreurs

de la guerre. Il avait été témoin d'un massacre inconcevable et subi de sérieux dommages à la région centrale de son pied, dont il n'a d'ailleurs jamais retrouvé l'usage complet. Sa vie personnelle était elle-même en plein désarroi. Dans ce petit village, il entendit parler de son fils John, né de Marie Girard décédée à la naissance de son poupon. John, abandonné, avait été accueilli par une métisse dévouée, Mme Édith Langevin qui, révoltée par les habitudes de consommation du père de l'enfant qu'elle chérissait par dessus tout, garda le silence jusqu'au départ de ce dernier.

L'amitié des Espagnols, une famille Ojibway locale, sauva Grey Owl de sa déroute. Tant qu'il ne buvait pas, ils lui permettaient de rester avec eux sur leurs terrains de piégeage. Cela dura plusieurs hivers, au début des années 1920. Avec eux, il a perfectionné la maîtrise

de la langue Ojibway, a appris davantage sur leur mode de vie et acquis une nouvelle appréciation de la forêt. En 1925, Il quitta Bisco sans avoir connu son fils John et retourna au lac Temagami pour retrouver Angèle. Elle l'avait vu deux ans plus tôt alors qu'elle était très malade. Cette fois-ci, comme d'habitude, il ne resta pas longtemps. Plus tard, en 1926, elle allait donner naissance à leur deuxième fille, Flora.

À la fin de l'été 1925, sa rencontre imprévue avec Gertrude Bernard, une jeune iroquoise, l'amène à proposer qu'ils passent un hiver à trapper ensemble dans la région de l'Abitibi, au Québec. Ce fut le début du tournant de sa vie. Il a vraiment aimé Gertrude et lui donna le nom de *Anahareo*. Elle avait été élevée dans la ville de Mattawa, en Ontario, à l'est de North Bay. Ironiquement Grey Owl, né en Angleterre, a enseigné à l'Iroquoise comment survivre dans la forêt. Cet hiver-là cependant, il constata en particulier une baisse considérable du nombre de castors, conséquence d'une augmentation de trappeurs venus d'autres régions.

Ginette Legendre. Recherchiste métisse

À suivre: 4^e Partie. Le début, avec Gertrude, de sa croisade pour la conservation de la nature.

par Yvan Roy

La Langue

MAGIQUE

47

RICHESSSE ET DRÔLERIES DU FRANÇAIS

Capsule 3

Choix ou alternative ?

Une alternative présente deux choix possibles.

Ainsi, on dira :

Je suis **devant une alternative** : partir ou rester.
Il faut **faire un choix**.

Mais on évitera de dire :

Il faut **choisir entre deux alternatives**.
Il faut **trouver une alternative**.

Faisons le bon choix !

Capsule 4

Problématique ou problème ?

Un problème n'est pas une problématique.

Un **problème** est une question comportant des difficultés.
L'avion n'a pu décoller en raison d'un problème technique.

Une **problématique** est un ensemble de problèmes dont les éléments sont liés.



CAPSULES LINGUISTIQUES

Le gouvernement devra se pencher sur **la problématique** de l'itinérance, dont les causes sont multiples.

« **Problématique** » peut aussi être adjectif.
L'emploi de cet outil est **problématique**.

Redonnons le bon sens au mot «problématique» !

Capsule 5

C'est quoi l'idée ?

« **C'est quoi l'idée** » est un calque de l'expression anglaise « **What's the idea of** »

Au lieu de dire :

C'est quoi l'idée de nous cacher la raison de son absence ?

Il vaut mieux dire :

Pourquoi nous cacher la raison de son absence ?

Dans quel but nous cacher la raison de son absence ?

Pensons-y, c'est si simple !

CONDENSÉ DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 5 MARS 2018.

Tous les conseillers sont présents à l'exception de Rémi Beaulieu et Bruno Gagnon.

Ratification des déboursés de février et approbation des comptes du mois pour un montant total de 292,626.76\$ à même le fonds général.

CORRESPONDANCES

Circulation /rue de l'Église. - Dépôt d'une demande citoyenne en ce qui a trait à la vitesse sur la rue de l'Église à savoir que la distance du 30 kilomètres heure n'est pas assez longue.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Directrice générale - Congrès annuel de l'ADMQ les 14, 15, et 16 juin 2018.

Ce conseil accepte les frais de 524\$ reliés à l'inscription de la directrice générale au congrès annuel de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec pour l'année 2018; hébergement 2 nuitées + déplacement, stationnement, repas et taxes.

Directrice générale - Carte de crédit Visa Desjardins - Une carte de crédit Visa Desjardins au nom de la municipalité, mais aussi au nom de la d.g., madame Carole Pigeon, sera émise au montant total de 5,000\$. La d.g. devra tout de même demander des explications à ce conseil lorsqu'une dépense sera rattachée à cette carte.

Achat chaises / salle des séances

Un achat pour 10 chaises est autorisé pour la salle des séances et deux d'entre elles seront distribuées aux bureaux de la directrice générale et de la mairesse; le prix d'achat est de 2033.30\$ +t.

Production des relevés T4 par PG Solutions. - CONSIDÉRANT le peu de temps disponible pour la gestion des relevés T4, ce conseil autorise Pg Solutions à émettre les relevés pour un coût de 294\$ +t.

Avis de MOTION du Règlement No : 100-19 adoptant la politique de gestion contractuelle. - À la séance prévue pour son adoption, il ne sera pas nécessaire d'effectuer une lecture dudit règlement étant donné la demande de dispense de lecture produite par la municipalité de Cacouna.

Logiciel Publisher / Loisirs - CONSIDÉRANT que pour effectuer son travail, le directeur des loisirs a besoin d'un logiciel de publicité, le conseil accepte l'achat de Publisher au montant de 139\$ +t.

Délégation de pouvoir pour la directrice générale avec les différents paliers gouvernementaux. - ATTENDU QUE des résolutions sont nécessaires pour les organismes suivants : ClicSéqur, CNESST, Revenu Québec, Revenu Canada (ARC), MAMOT, des résolutions sous le même numéro seront émises pour chacune des

organisations précitées ci-haut et donnant droit de gestion et de publication ou d'entrée des informations, à la directrice générale en tant que représentante officielle de la municipalité.

Délégation de pouvoir pour entente de paiement de la taxation 2018.

- CONSIDÉRANT QUE le MAMOT demande qu'une personne soit désignée officiellement par résolution pour prendre entente avec les citoyens en retard des paiements de taxes, il est résolu que la directrice générale agisse à ce titre pour prendre et signer les ententes de paiements pour les citoyens qui accusent un retard de paiement. Ce pouvoir s'arrêtera aussitôt que le dépôt pour vente des taxes impayées sera remis à la MRC de Rivière-du-Loup.

Colloque sur le développement des communautés 2018 prévu le 14 avril.

CONSIDÉRANT que ce colloque s'articulera autour de deux thématiques, le leadership dans le développement des communautés et l'attractivité dans l'agir local, les membres suivants participeront à l'activité : Mesdames Suzanne Rhéaume, Danielle Gagné, Francine Côté et Monsieur Benoit Thériault ainsi que la directrice générale au coût de 10\$ par personne (dîner et colloque inclus).

Mission 48 heures à Ottawa - Madame Ghislaine Daris représentera la municipalité lors de cet événement les 24 et 25 mai à Ottawa (coûts d'hébergement de 95\$ +t accordés).

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Serv. incendie – Rapport de janvier 2018

Serv. incendie – Rapport de février 2018

Serv. incendie – Achat casques de pompiers. - CONSIDÉRANT QU'UN achat a été fait avec Aéro-Feu pour de l'équipement de pompier, les chapeaux de distinctions différentes pour les pompiers, dépendant du grade de ceux-ci, sont achetés au coût de 5375.00 +t.

Service incendie – Rapport d'activités Schéma d'incendie / adoption du rapport d'activité en matière d'incendie

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie est entré en vigueur le 10 septembre 2010 et que l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie prévoit que toute autorité locale ou régionale ou régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues au schéma doit adopter par résolution un rapport d'activité ;

ATTENDU QUE lesdits rapports doivent être transmis par la MRC de Rivière-du-Loup au ministère de la Sécurité publique avant le 31 mars 2018 ;

ATTENDU QUE le rapport d'activité a été soumis à ce conseil, le rapport d'activité en matière de sécurité incendie pour l'année 2016-2017 est adopté et une copie dudit rapport sera acheminée à la MRC.

TRAVAUX PUBLICS

Travaux de déneigement / trottoirs. CONSIDÉRANT la plainte reçue lors de la réunion précédente sur le dégagement du trottoir de la rue de l'Église, une entente a été prise avec le fournisseur Doris Pelletier, au montant de 2,000\$, pour terminer le déneigement des trottoirs pour la saison hivernale.

HYGIÈNE DU MILIEU

Réparation de la pompe (rue de la Grève). CONSIDÉRANT le peu d'usure de la pompe située sur la rue de la Grève (144 heures); CONSIDÉRANT QUE la garantie de couverture en cas de bris est échue; le conseil accepte la proposition de réparation de la pompe au montant de 2239.66\$ +t.

Programme d'économie d'eau potable. - ATTENDU QUE nous sommes membres du Réseau Environnement, le conseil autorise la dépense de 100\$ pour la trousse PEEP d'Econ'Eau afin de sensibiliser les jeunes dans leurs efforts de réduction de la consommation d'eau. Un plan d'action sera mis en place avec l'intervenant du PEEP et notre technicien en loisirs.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Permis – Rapport mensuel de février 2018.

Congrès de la COMBEC, les 3, 4 et 5 mai 2018 / Vincent Bérubé. - ATTENDU QUE le congrès de la COMBEC sera tenu à l'Hôtel Universel de RdL, le conseil autorise Vincent Bérubé, urbaniste, à y assister (montant de 600\$ +t, incluant les repas).

Demande d'appui moral des municipalités du Témiscouata / station récréotouristique Pohénégamook. La municipalité de Cacouna appuie la municipalité de Pohénégamook auprès des instances gouvernementales pour le projet de la station récréotouristique. Projet structurant pour toute la région du KRTB et du BSL.

LOISIRS ET CULTURE

Loisirs Kakou – Rapport mensuel de février 2018

Rapport d'activités et Budget final du Carnaval 2018

Carnaval / facturation de Pat BBQ. Les dépenses reliées aux repas préparés par Pat BBQ s'élèvent à 2687.66\$ t.i.

Les Grands Amis du KRTB. Une lettre d'appui soutenant Les Grands Amis du KRTB pour une demande dans le cadre de la "Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. Volet – Fonds de soutien à la ruralité 2017 – 2020" sera déposée à l'organisme.

Centre-Jeunes de Cacouna. - Le conseil désire souligner la participation de l'équipe de Cacouna aux courts-métrages du concours Villes et Villages en Images présentés le 10 février au Cinéma Princesse dans le cadre du Festival Vues dans la tête de. Les personnes présentes ont voté pour le documentaire sur Cacouna auquel

l'équipe du Centre-Jeunes avait participé, pour la qualité de la réalisation et la pertinence du sujet. Lors d'une prochaine séance publique, il nous sera possible de diffuser le court métrage en salle. Monsieur Pascal Morin sera présent.

Journée Nationale de la Santé et de la Condition physique. - ATTENDU QUE le Parlement du Canada souhaite sensibiliser les Canadiens aux bienfaits de l'activité physique et les encourager à augmenter leur niveau d'activité physique et leur participation aux sports récréatifs et aux activités de conditionnement physique;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt du Canada d'améliorer la santé des Canadiens et d'alléger le fardeau que fait peser la maladie sur les familles et le système de santé canadiens;

ATTENDU QUE beaucoup d'administrations locales disposent d'installations publiques pour favoriser la santé et la bonne condition physique de leurs citoyens;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales à faciliter la participation des Canadiens aux activités physiques saines;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et l'ensemble des Canadiens à reconnaître le premier samedi de juin comme la Journée nationale de la santé et de la condition physique et à organiser ce jour-là des activités et des initiatives mettant en relief l'importance des installations de sport et de conditionnement physique et favorisant leur fréquentation;

ATTENDU QUE les montagnes, les océans, les lacs, les forêts, les parcs et les milieux sauvages du Canada offrent des occasions de loisirs récréatifs et de conditionnement physique;

ATTENDU QUE la Semaine canadienne de l'environnement est observée partout au pays au début de juin et que la marche et la bicyclette sont d'excellents moyens de réduire la pollution causée par les véhicules et d'améliorer la condition physique;

ATTENDU QUE la proclamation du premier samedi de juin comme Journée nationale de la santé et de la condition physique offre un moyen de plus d'encourager les Canadiens à participer aux activités physiques et à contribuer eux-mêmes à leur santé et à leur bien-être;

Il est résolu que, pour augmenter la participation et améliorer la santé des Canadiens, nous nous engageons à organiser, pour la Journée nationale de la santé et de la condition physique, des activités et des initiatives mettant en relief l'importance des installations de sport et de conditionnement physique et favorisant leur fréquentation;

des copies de cette résolution seront transmises au Sénat du Canada et les descriptions des activités suivront sous peu pour publication aux citoyens.

ADAUQAR (Association des Aînées et Aînés) Muscles vos méninges dans votre MRC. - Il est demandé de faire connaître le projet à tous nos partenaires locaux et d'aider à la promotion et au recrutement des personnes aînées à même notre site Internet ou notre journal des activités.

Infodimanche / hommage à notre bénévole madame Céline Roy - ATTENDU QUE la municipalité de Cacouna tient à remercier une bénévole qui s'est démarquée par son implication dans la société, il est résolu que madame Céline Roy, responsable de la bibliothèque de notre municipalité, reçoive les honneurs de notre part comme bénévole de l'année pour Cacouna et que soit publié le nom de madame Roy dans l'Infodimanche du 28 mars prochain.

Évènement Bubble Football BLS - L'évènement Bubble Football qui s'est tenu le 27 janvier 2018 sera payé à même le budget des loisirs pour une somme de 716,67\$ +t.

Embauche période de relâche de Marie-Soleil Grenier aux Loisirs - Le conseil accepte l'embauche de madame Marie-Soleil Grenier pour la semaine de relâche de l'année 2018 selon l'entente au contrat.

Embauche période de relâche de Joannie Ouellette aux Loisirs. - Le conseil accepte l'embauche de madame Joannie Ouellette pour la semaine de relâche de l'année 2018 selon l'entente au contrat.

FINANCES

Symposium de Saint-Arsène "un vent de couleurs" / demande de commandite. - Le conseil accorde un don de 50\$ pour le symposium 2018.

La marche pour l'Alzheimer-levée de fonds annuelle. - Le conseil accorde un don de 100\$ pour l'année 2018.

WI-FI / FARR / projet d'Internet du Bas Saint-Laurent - Demande d'aide financière au Fonds d'Appui au rayonnement des régions (FARR) pour un projet Internet par WIFI dans certaines municipalités du Bas-Saint-Laurent.

ATTENDU QUE la MRC de TÉMISCOUATA a déposé le 1er novembre 2017 une demande d'aide financière adressée au FARR pour mettre en place un réseau internet WIFI dans les périmètres urbains des municipalités qui n'ont pas de service de téléphonie cellulaire;

ATTENDU QUE l'installation de bornes WIFI dans les rues, les parcs, et les espaces publics situés dans les périmètres urbains des municipalités est une solution alternative au problème de téléphonie cellulaire;

ATTENDU QUE la MRC de Témiscouata a déposé un projet totalisant 483,000\$, dont 385,000\$ est demandé au FARR et

98,000\$ seraient la contribution financière de 35 municipalités participantes réparties sur le territoire du Bas-Saint-Laurent; ATTENDU QUE la MRC de Témiscouata agira à titre de responsable de la demande d'aide financière pour les municipalités du Bas-Saint-Laurent qui désirent faire partie du projet;

les membres du conseil s'engagent à verser annuellement un montant maximum de 300\$ pour contribuer au rehaussement de la bande passante Internet et à verser, une seule fois, une contribution maximale de 2500\$ qui sera mis dans un fonds de remplacement géré par un organisme sans but lucratif qui sera créé en 2018.

Projet de développement de téléphonie cellulaire et d'Internet haute vitesse.

Demande adressée au Gouvernement du Québec pour le financement de projet de développement de téléphonie cellulaire et d'Internet haute vitesse dans les municipalités mal desservies.

ATTENDU QUE plusieurs municipalités de Bas-Saint-Laurent ne sont pas, ou sont mal desservies par le réseau de téléphonie cellulaire;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités du Bas-Saint-Laurent sont mal desservies par le réseau Internet;

ATTENDU QUE la faible densité de la population des municipalités mal desservies affecte négativement la priorité des différents télécommunicateurs à étendre la couverture cellulaire qui est basée en grande partie sur la faisabilité et la rentabilité financière;

ATTENDU QUE les réseaux de télécommunications cellulaires et d'Internet haute vitesse sont essentiels pour la sécurité publique et le développement de nos milieux;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a lancé un programme de financement en décembre 2016 appelé Québec Branché qui ne finançait que des projets d'Internet haute vitesse;

les membres du conseil demandent au gouvernement du Québec de mettre en place un programme de financement permettant aux MRC et aux municipalités de déposer des demandes financières même si elles ne sont pas déposées conjointement avec un télécommunicateur.

Projet de développement de téléphonie cellulaire/demande de financement au gouv. du Canada. - Demande adressée au gouvernement du Canada pour le financement de projet de développement de téléphonie cellulaire dans les régions mal desservies.

ATTENDU QUE la région du Bas-St-Laurent compte de nombreuses zones qui ne sont pas, ou sont mal desservies, par le réseau de téléphonie cellulaire;

ATTENDU QUE la faible densité de la population des régions mal desservies affecte

négativement la priorité des différents télécommunicateurs à étendre la couverture cellulaire qui est basée en grande partie sur la faisabilité et la rentabilité financière;

ATTENDU QUE les réseaux de télécommunications cellulaires sont essentiels pour la sécurité publique et le développement de nos milieux;

ATTENDU QUE le 21 décembre 2016, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a établi la « Politique réglementaire de télécom » (Réf. : 2016-496) qui énonce l'objectif du service universel suivant : les Canadiens, dans les régions urbaines, ainsi que dans les régions rurales et éloignées, ont accès à des services vocaux et à des services d'accès Internet à large bande, sur des réseaux fixes et sans-fils mobiles;

ATTENDU QUE le CRTC est en processus d'élaboration d'un régime de financement de la large bande;

ATTENDU QUE par le régime de financement de large bande du CRTC, les demandeurs pourront soumettre des propositions pour aménager ou améliorer l'infrastructure d'accès ou de transport des services d'accès Internet à large bande fixe et sans-fil mobile;

ATTENDU QUE la « Politique réglementaire de Télécom » et les critères du futur régime de financement de la large bande du CRTC ne sont pas clairs relativement au financement de la téléphonie cellulaire; Les membres du conseil demandent au gouv. du Canada de mettre en place un régime de financement permettant de déposer des demandes d'aide financière pour des projets de développement de téléphonie cellulaire.

Escadron 282 Cadets de l'air, R-d-L / Soutien financier - CONSIDÉRANT que des jeunes citoyens de Cacouna sont membres de l'Escadron 282 des Cadets de l'air, le conseil soutient financièrement pour 2018 l'Escadron 282 d'un don de 100\$.

Projet tarifaire par Hydro Québec pour le loyer - Demande adressée auprès d'Hydro-Québec pour modifier la grille tarifaire des loyers d'occupation des équipements de téléphonie cellulaires pour les projets municipaux.

ATTENDU QUE l'occupation du territoire est une priorité pour le gouvernement québécois;

ATTENDU QUE la faible densité de la population des MRC et des municipalités mal desservies affecte négativement la priorité des différents grands télécommunicateurs à étendre la couverture cellulaire qui est basée en grande partie sur la faisabilité et la rentabilité financière;

ATTENDU QUE les MRC et les municipalités devront être partenaires avec les grands

télécommunicateurs pour la réalisation des prochains projets de téléphonie cellulaire; ATTENDU QU'Hydro-Québec a un vaste réseau de télécommunications partout au Québec;

ATTENDU QU'Hydro-Québec fait une étude pour identifier s'il y a des fibres optiques excédentaires qui permettraient à des fournisseurs Internet d'utiliser une partie de son réseau pour offrir du service Internet haute vitesses aux régions peu ou mal desservies;

ATTENDU QU'Hydro-Québec a également une dizaine de tours de télécommunication sur le territoire du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU QUE certaines tours de télécommunication d'Hydro-Québec pourraient solutionner la problématique de couverture cellulaire déficiente dans certaines municipalités.

ATTENDU QU'Hydro-Québec se montre ouvert à partager ses tours pour permettre aux télécommunicateurs d'installer leurs équipements radio de téléphonie cellulaire, moyennant un loyer d'occupation;

ATTENDU QUE le loyer d'occupation d'Hydro-Québec a une incidence majeure sur la concrétisation ou non de projet de développement de téléphonie cellulaire dans les MRC et les municipalités qui ne sont pas, ou sont mal desservies, par le réseau de téléphonie cellulaire;

les membres du conseil demandent à la société Hydro-Québec d'appliquer un loyer correspondant à 10% de la valeur établie par la grille tarifaire actuelle, plafonnée à 3,500\$, pour l'installation d'équipement servant à la téléphonie cellulaire dans une infrastructure appartenant à Hydro-Québec, dans le cas où une MRC et/ou une municipalité seraient impliquées financièrement.

INFORMATIONS

Prochaine réunion du conseil – 9 avril 2018 à 9h30

AFFAIRES NOUVELLES

Règlement numéro 243.17 écocentre Rivière-du-Loup. - Lecture est faite devant public.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le déneigement des trottoirs est problématique avec les sous-traitants en déneigement du MTQ

CONDENSÉ DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 13 MARS 2018.

Tous les conseillers sont présents.

TAXATION

Liste des Taxations à déposer pour ventes à la MRC. - ATTENDU QUE, conformément à l'article 1022 du Code municipal, la secrétaire-trésorière doit préparer un état des taxes dues au conseil qui doit l'approuver.

ATTENDU QUE, conformément à l'article

1023 du Code municipal, la secrétaire-trésorière, si elle en reçoit l'ordre, doit transmettre, au bureau de la MRC, un extrait de cet état approuvé par le conseil avant le 20 mars 2018;

ATTENDU le règlement 2015-10-416-C fixant la date de vente des immeubles pour non-paiement de taxes au 3e jeudi de juin; ce conseil approuve l'extrait de l'état des taxes dues et préparé par la secrétaire-trésorière pour la vente des propriétés pour lesquelles les taxes n'ont pas été payées pour la ou les années 2015;

QUE l'extrait de l'état des taxes dues à la municipalité, tel qu'approuvé par le conseil le 13 mars 2018 soit transmis au plus tard le 20 mars 2018 pour la vente de ces immeubles pour défaut de paiement des taxes au bureau de la MRC et ordonne la vente de ces immeubles à l'enchère publique le 7 juin 2018.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONDENSÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 AVRIL 2018.

Tous les conseillers sont présents.

Ratification des déboursés de 27 février au 31 mars 2018 et approbation des comptes du mois pour un montant total de 158 265,92 \$ à même le fonds général.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Offre d'emploi pour la Fabrique / 40 heures semaine du 4 juillet au 11 août 2018 inclusivement. - QUE ce conseil dépose une demande d'offre d'emploi afin d'engager une personne ressource pour le travail d'été de visite de notre église; QUE ce travail est de 40 heures semaines du mardi au dimanche du 4 juillet 2018 au 11 août 2018.

Réseau Environnement / 41e conférence 17 mai 2018 / lieu Matane. - CONSIDÉRANT QUE la 41e conférence du Réseau Environnement se tiendra à Matane;

QUE madame Sabryna Caron, tech. en eaux de Cacouna, assiste à cette conférence qui regroupe une centaine d'intervenants municipaux et professionnels de la région; QUE les frais relatifs à l'évènement lui soient accordés;

QUE l'inscription de 125 \$ incluant les taxes soit déboursée (y est inclus le souper).

Bureau en Gros / achat d'un projecteur EX9210 Pro / assurance protection

CONSIDÉRANT QUE le personnel du bureau a besoin, pour ses présentations, d'un projecteur adéquat;

QU'UN achat de EX9210PRO de EPSON est accepté pour achat chez Bureau en Gros au prix de 899,96 \$ +t ainsi que l'assurance au coût de 189,99 \$ +t.

MOTION / 2 présentation du projet "procédure de la gestion contractuelle (art. 932.1.2 C.M.)

CONSIDÉRANT QUE le projet est sujet à

des changements dans le descriptif de la procédure de la gestion contractuelle; QUE la modification suivante soit apportée à la section 1 de l'article 2 Champs d'application de la page 5 du projet qui doit se lire comme suit :

« Une seule personne a le pouvoir, par délégation du conseil, de négocier des contrats au nom de la Municipalité après présentation à celle-ci ».

30e Soirée des Ambassadeurs / mercredi 25 avril 2018, 17 h 30, Hôtel Universel RdL - CONSIDÉRANT la soirée des Ambassadeurs dont la 30e édition sera à l'hôtel Universel de RDL le mercredi 25 avril; mesdames Ghislaine Daris et Suzanne Rhéaume représenteront la municipalité de Cacouna qui en défraiera le coût de 45 \$ (t.i.) pour chaque participante.

Achat de deux portables / deux soumissionnaires Marteck et DRK. - CONSIDÉRANT le besoin essentiel de faire l'achat de deux portables pour l'administration; ATTENDU QUE DRK offre un modèle Lenovo à 675 \$ plus « Office petite entreprise à 300 \$ +t (garantie du manufacturier) pour chacun des ordinateurs;

ATTENDU QUE Marteck Informatique nous offre un modèle de marque Intel à 725 \$ pour chacun des ordinateurs plus un abonnement pour 5 postes avec Office au montant annuel d'environ 100 \$ plus les taxes applicables (garantie de deux ans);

Le conseil désire faire l'entente avec Marteck Informatique pour une somme de 725 \$ par portable (2) et avec Office pour les logiciels appropriés moyennant le service annuel à payer par année pour cinq postes. Assemblée Générale Annuelle de l'Association des plus Beaux Villages du Québec (AGA) 2018 les 9, 10 et 11 mai prochain; Madame Ghislaine Daris, mairesse de Cacouna représentera la municipalité lors de l'assemblée générale annuelle;

L'hébergement n'est pas nécessaire puisque l'évènement sera à Rivière-du-Loup; les frais de 295 \$ (taxes et services inclus) seront payés pour l'inscription et tous frais rattachés à cet évènement devront être remboursés.

Appui à la MRC de Témiscouata pour ses commentaires et réponses émis lors d'une consultation sur un cadre technique, politique et délivrance de licences concernant le spectre de la bande du 600 MHz (No. SLPB 005-17). - ATTENDU QUE le ministère de l'Innovation, de la Science et du Développement économique du Canada (ISDE) a lancé, le 4 août 2017, une consultation sur la délivrance de licences du spectre de 600 MHz (réf. : Avis SLPB 005-17 de la gazette du Canada);

ATTENDU QUE le spectre de 600 MHz serait favorable aux régions puisque les

ondes, moins puissantes, parcourent de plus grandes distances; ATTENDU QUE le spectre de 600 MHz serait mis aux enchères par ISDE en 2019; ATTENDU QUE par le passé, le processus d'attribution du spectre aux grands télécommunicateurs n'a pas favorisé les régions;

ATTENDU QU'avec l'aide d'un consultant en télécommunication, la MRC de Témiscouata a déposé le 2 octobre 2017 et le 2 novembre 2017 à ISDE des réponses aux questions et des commentaires visant à favoriser le développement de la téléphonie cellulaire dans les régions où le service est désuet et/ou absent ;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Cacouna appuient les commentaires et les réponses émis par la MRC de Témiscouata sur la consultation SLPB-005-17 d'ISDE dans le cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 600 MHz.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Service incendie – Rapport de mars 2018 - A.P.E.Q. rendez-vous annuel « Les pompiers un rôle essentiel dans la collectivité » / 28 avril 2018 dès 8 :30 / inscription avant le 5 avril

Le conseil transmet l'invitation au chef pompier de Cacouna, monsieur Claude Lévesque, et paiera son inscription (135 \$ +t) et les frais inhérents.

Schéma d'incendie / modification au projet de révision / récurrence pour les risques faibles et récurrence pour les risques plus élevés.

ATTENDU QUE l'article 8 de la Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., c. S-3.4) ci-après appelé « la Loi » mentionne que les autorités régionales, à savoir les municipalités régionales de comté, doivent établir un schéma de couverture de risques fixant, pour leur territoire, des objectifs de protection contre les incendies et les actions requises pour les atteindre;

ATTENDU QUE le schéma est entré en vigueur le 10 septembre 2010 et que l'article 29 de la Loi prévoit que le schéma doit être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière attestation de conformité;

ATTENDU QUE l'article 30 de la Loi prévoit que sa révision doit se faire suivant la même procédure que son élaboration;

ATTENDU QUE l'article 16 de la Loi mentionne que le projet de révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et son plan de mise en œuvre doivent être adoptés par chaque municipalités concernées;

ATTENDU QUE le comité de sécurité incendie a procédé à la validation du projet de révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de son plan de mise en œuvre doivent être adoptés par chaque municipalités concernées;

ATTENDU QUE le projet de révision du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie a été soumis à ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, le conseil adopte le projet de révision du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la MRC, ainsi que son plan de mise en œuvre déjà soumis à ce conseil.

Antony Ouellet, pompier volontaire.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Anthony Ouellet dépose sa candidature au poste de pompier volontaire pour la brigade d'incendie de Cacouna;

Il est résolu qu'il soit accepté dans l'équipe d'incendie de Cacouna à titre de pompier volontaire rémunéré selon la convention déjà existante.

Une plainte est déposée en ce qui concerne le déneigement sur la rue du Quai dont la neige projetée sur le terrain du propriétaire par le contracteur en déneigement.

TRAVAUX PUBLICS

Plainte / déneigement rue du Quai.

Une plainte est déposée en ce qui concerne le déneigement sur la rue du Quai dont l'asphalte est projeté sur le terrain du propriétaire par le contracteur en déneigement.

Trottoirs / résolution 2017-09-230-15.1 à abroger.

CONSIDÉRANT QUE la résolution en titre est composée d'une phrase erronée; la Résolution 2017-09-230-15.1 est abrogée et refaite avec les bons termes ne changeant en rien les soumissions remises.

Résolution pour travaux trottoirs / correction de la résolution 2017-09-230-15.1.

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été déposées devant conseil à savoir :

Les paysages du Fleuves 2008 Inc, pour un montant de 56 927,50 \$ plus les taxes applicables; & Embellissement Rivière-du-Loup Inc, pour un montant de 55 350,00 \$ plus les taxes applicables.

CONSIDÉRANT QUE seul Les paysages du Fleuve 2008 Inc est en mesure de débiter les travaux en automne 2017;

CONSIDÉRANT QUE sous la proposition de monsieur Rémi Beaulieu le conseil en date du 5 septembre 2017 avait accordé le travail au Paysages du Fleuve 2008 Inc. pour la réfection du trottoir de la rue du Patrimoine.

Le conseil accepte de retirer la phrase concernant la Côte Roy et réitère l'acceptation au soumissionnaire pour un montant de 56 927,50 \$ et que les travaux se poursuivent immédiatement et sans autre délai; Les travaux devront être terminés avant le 15 juin 2018;

Advenant l'impossibilité d'effectuer la fin des travaux avant cette date, l'entrepreneur sera reconnu incapable de conclure l'entente de travail;

Balayage de rues / gré à gré / Garage Michel Lepage.

CONSIDÉRANT l'excellent service reçu l'année dernière et la disponibilité du fournisser, le garage Michel Lepage obtient le travail de nettoyer les rues au coût de 5400\$ +t pour la saison 2018.

Balayage trottoirs gré à gré / Gregtech Inc. CONSIDÉRANT l'excellent service reçu l'année dernière et la disponibilité du fournisser;

Gregtech Inc. obtient le travail de balayage des trottoirs au cout de 450 \$ +t. pour la saison 2018.

HYGIÈNE DU MILIEU

PEEP / économie d'eau potable et Tri-logique programme de sensibilisation.

Le conseil accepte de souscrire au programme PEEP de la Tri-Logique du programme de sensibilisation à l'économie de la consommation d'eau potable dans notre municipalité au coût de 486 \$ +t.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT.

Permis – Rapport mensuel de mars 2018. Dépôt de la liste des permis émis.

Dépôt du procès-verbal du CCU tenu le 27 mars 2018. - Le conseil prend réception du procès-verbal du Comité Consultatif en Urbanisme de la réunion tenue le 27 mars.

Nomination d'un président au CCU pour l'année 2018. - ATTENDU QUE le poste de président est d'une durée d'une année au sein du CCU; le conseil accepte la nomination de monsieur Martin Vaillancourt au poste de président du CCU pour l'année en cours;

Nomination d'un membre au CCU pour deux années (2018 et 2019)

ATTENDU QU'un poste est à combler au sein du CCU;

Le conseil accepte la nomination de monsieur Fabien Nadeau au poste de membre actif du CCU pour les deux prochaines années.

Demande d'appui au CPTAQ / 4 984 063

Le conseil, à la demande d'un citoyen, appuie par lettre, pour le lot 4 984 063, une demande adressée à la CPTAQ afin de faire l'acquisition de la propriété dans le but de l'occuper éventuellement comme résidence familiale.

Demande d'appui au CPTAQ Ferme Bernard LeBel (1990).

Une lettre sera émise pour la Ferme Bernard LeBel (1990) afin d'appuyer sa demande de faire croître deux entreprises distinctes financièrement.

Dérogation mineure 7909-48-8955-0-000 / abris ajouré pour bois et remorque.

CONSIDÉRANT QUE la demande s'appuie sur un abri accessoire dans le règlement municipal concerné;

CONSIDÉRANT QUE l'abri servira aussi à entreposer un bateau et non pas que du bois; CONSIDÉRANT QUE l'abri n'est pas

rattaché à un autre bâtiment et que l'espace restante, pour être conforme à la réglementation n'est pas respectée;

le conseil, selon la recommandation du CCU, n'autorise pas la dérogation mineure.

Dérogation mineure 7909-32-5614-0-000 / régularisation d'implantation qui était prévue à 6,15 m de la rue et qui est de 4,66 m après constatation.

CONSIDÉRANT QUE la marge de différence de 1,48 m est sans impact pour les voisins;

CONSIDÉRANT QUE la construction du garage a été faite en 2006 et que la faute des marges non respectées est imputée au constructeur de l'époque;

le conseil, selon les recommandations du CCU, accepte la dérogation mineure.

MOTION Proposition d'un règlement régissant le commerce itinérant et la sollicitation.

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les compétences municipales permet d'adopter tout règlement pour assurer la paix, l'ordre, la bonne gouvernance et le bien-être général de sa population et pour exiger de tout commerçant itinérant l'obtention d'un permis préalable à l'exécution de son activité; CONSIDÉRANT QU'il est compatible avec le bien-être général de la population de la municipalité de Cacouna que les personnes et entreprises qui font de la sollicitation de porte à porte ou de la vente itinérante sur son territoire soient assujettis à une réglementation afin de préserver la tranquillité des citoyens;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a toutefois pas lieu de limiter les activités des organismes dont est notoirement reconnue la mission régionale, provinciale, nationale ou internationale en matière philanthropique, culturelle, sociale ou sportive;

Il est résolu que le règlement soit présenté, à la demande du citoyen, pour visualisation avant le dépôt en séance;

QU'une partie du règlement concerne spécifiquement les « ventes de garage » et que les dates suivantes soient retenues, des 10 derniers jours de juillet aux 10 premiers jours d'août de chaque année;

QU'un montant de 100 \$ soit perçu pour chaque permis émis pour la période précitée, couramment appelée pour les ventes itinérantes.

Demande de changement de zonage / presbytère

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire veut habiter les lieux, le conseil accepte le changement de zonage pour résidentiel.

Campagne de sensibilisation visant l'encadrement de la Renouée Japonaise en milieu urbain.

CONSIDÉRANT l'ampleur que prend en expansion la Renouée du Japon reconnue pour ses racines envahissantes;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipi-

pal suggère fortement d'élaborer un règlement qui entoure la propagation et l'usage de la Renouée du Japon dans la municipalité de Cacouna;

le conseil refuse l'élaboration de la réglementation suggérée;

Une campagne de sensibilisation sera instaurée et publiée sur notre site Web, aussi par un postage à domicile et par des feuillets explicatifs sur la problématique de la Renouée du Japon dans notre secteur.

Plan et adoption des modifications au parc paysagé de la Meunerie de Cacouna.

Le dépôt des plans pour le parc et la verdure de la Meunerie de Cacouna est accepté avec les modifications suivantes :

- 1- Retirer le stationnement dans le parc;
- 2- Ajouter de la verdure le long du parc;
- 3- Retirer la bande de verdure en face de la pesée;
- 4- Qu'un plan paysager aménagé soit remis à la municipalité.

Le dépôt des plans et rectifications fera partie de l'entente première déjà présentée devant les citoyens.

LOISIRS ET CULTURE

Loisirs Kakou – Rapport mensuel de mars 2018

MADA, devenir membre en 2018 - Des démarches seront entreprises afin d'être reconnue comme municipalité MADA.

Carrefour Action Municipale Et Famille / Rendez-vous le 25 avril à Mont-Joli

CONSIDÉRANT l'implication que la municipalité veut prendre dans l'élaboration d'un plan d'aide familial au sein de la municipalité; CONSIDÉRANT QUE l'activité est gratuite et n'engage en rien la municipalité; madame Danielle Gagné, conseillère désignée pour représenter la famille et les aînées, participera à cette rencontre tous frais payés.

Le Grand Tour Desjardins 2018

CONSIDÉRANT QUE le Grand Tour Desjardins 2018 sera de passage à Cacouna (52,7 km) le dimanche 5 août 2018; le conseil accepte qu'il passe par Cacouna; les informations pertinentes pour le passage de ces cyclistes parviendront à ceux-ci dans les plus brefs délais;

Le conseil autorise les organisateurs à disposer des balises tout au long du parcours la veille de l'évènement.

Réseau Ville et Villages en Santé

Le conseil accepte de payer le renouvellement d'adhésion membre au coût de 63 \$ pour l'année 2018.

Abrogation de la résolution 2018-03-028-11.8 Évènement Bubble Football BLS

CONSIDÉRANT QUE la résolution faite n'était pas le reflet de la réalité étant donné qu'elle demandait de payer la LBF au lieu de « Animation de l'Est », le conseil accepte de dissoudre cette résolution.

Résolution pour paiement de l'activité Bubble Football de BLS

La facture 201801 dont l'activité n'avait pas été payée au montant de 800 \$ + t sera immédiatement payée à « Animation de l'Est » à même les fonds du budget des loisirs Kakou.

URLS / adhésion 2018-2019

L'adhésion 2018-2019 avec l'URLS sera payée au montant de 150 \$ puisque notre municipalité compte 1 972 citoyens.

Contrat de travail Keryan Boucher / Coordinatrice terrain de jeux

ATTENDU QUE le travail est pour la saison 2018 et que l'horaire est de 40 heures semaine répartie comme suit : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00; le conseil accepte la candidature de madame Keryan Boucher au poste de coordonnatrice du terrain de jeux pour la saison 2018 au salaire horaire de 14 \$;

Contrats de travail Joanie Ouellet, Anick Dionne et Kathleen Thibault - ATTENDU QUE le travail est pour la saison 2018 et que l'horaire est de 40 heures semaine répartie comme suit : 5 jours semaines à déterminer, de 7 h 00 à 18 h 00;

le conseil accepte les candidatures de Joanie Ouellet et Anick Dionne aux postes d'animatrices du terrain de jeux et de Kathleen Thibault au poste de service de garde pour la saison 2018 au salaire horaire de 12,50.

FINANCES

Groupe Ultima Assurance / renouvellement 2018/2019 - Le conseil accepte de payer la somme de 35 415,00 \$ en assurance couvrant ses biens et ses immobiliers.

Refinancement d'un emprunt échéant le 16 juillet 2018 (STEFE) par règlement d'emprunt. - CONSIDÉRANT QUE le Règlement d'emprunt numéro 16-08 et 5412 arrive à échéance et qu'un renouvellement avec une institution financière est nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE le montant à refinancer est de 68 100 \$ et que la Loi ne nous oblige pas à déposer devant les instances puisque le montant à refinancer est de moins de 100 000 \$;

Le conseil autorise madame Ghislaine Daris ainsi que madame Carole Pigeon, à procéder avec la caisse Desjardins, dont approbation préalable a été reçue, au refinancement sans attente;

Un règlement d'emprunt sera donc présenté à la caisse Desjardins au nom de ce conseil par lesdits désignées.

Facturation du cours d'eau Lebel de 2017. - CONSIDÉRANT QUE des travaux de cours d'eaux ont été faits par la MRC en 2017 pour un montant total de 2 413,89 \$, la répartition de la facture pour le lot concerné 4 984 279 au montant de 373,59 \$ sera payée immédiatement à la MRC concernée et le montant sera ajouté

au compte de taxes de l'année 2019 au citoyen.

Quote-part / Sécurité publique du Québec. - CONSIDÉRANT QUE le budget 2018 prévoyait cette dépense de quote-part;

Un premier paiement au montant de 76 420 \$ sera payé au plus tard le 30 juin 2018 sous la référence 120577 facture 100489; un dernier paiement au montant de 76 420 \$ sera payé au plus tard le 31 octobre 2018 sous la référence 120577 facture 100489.

Journal EPIK / demande d'une participation financière de 3600\$.

CONSIDÉRANT QUE 6 numéros sont publiés pendant l'année 2018 du journal EPIK; CONSIDÉRANT QUE la municipalité publie des articles dans ledit journal; le conseil accepte de donner une participation financière de 3 600 \$ pour l'année 2018 au journal EPIK.

Corporation de Développement. Demande d'une participation financière de 3 500\$.

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de Développement de Cacouna organise des activités prévues pour l'année 2018; CONSIDÉRANT QUE « l'histoire » et l'événement « Deux Nations, Une Fête » font partie entre autres des activités culturelles; le conseil accorde une aide financière de 3 500 \$ pour l'année 2018.

AFFAIRES JURIDIQUES

Mandat par résolution à Me Rino Soucy en relation avec La maison de Prière le Cénacle

- ATTENDU QUE selon la Loi il est de notre devoir de mandater par résolution un avocat lors d'une demande d'action juridique; CONSIDÉRANT QUE les revendications de la Maison de Prière Le Cénacle ne correspondent pas à notre point de vue aux frais communs d'utilisation des services municipaux;

Me Rino Soucy est mandaté par ce conseil pour agir en tant que conseiller dans la cause qui nous concerne et dans la demande de régulariser les frais d'usage des égouts, eaux et ordures/recyclages; des démarches seront entreprises afin de recouvrer ces montants pour l'année 2018 et les années subséquentes.

INFORMATIONS

Prochaine réunion du conseil – 7 mai 2018 19 h 30.

AFFAIRES NOUVELLES

Banderole pour le Carnaval 2019 à être approuvée par le ministère du Transport à Québec et Hydro Québec sous résolutions.

- ATTENDU QU'une banderole sera installée au-dessus des voies du MTQ et accrochée sur les poteaux d'Hydro Québec; une demande sera expédiée au MTQ pour recevoir l'autorisation d'installer la banderole au-dessus de la voie publique lors du carnaval de 2019 et les années subséquentes. Une autre demande sera expédiée à Hydro Québec pour recevoir l'autorisation d'accrocher la banderole à

leurs poteaux.

Dépôt / Transport Vas-Y inc. (Collectif et adapté) statistiques des déplacements Michel Gagnon, réservation salle pour danse 50 ans et plus, gratuité demandée

(18 et 25 avril, 2, 9, 23 et 30 mai 2018)

La location de la salle aux dates demandées est acceptée.

Commission Régionale du Port de Gros-Cacouna / adhésion 2018

Mesdames Ghislaine Daris et Suzanne Rhéaume réitèrent leurs adhésions avec ladite Commission pour l'année 2018 au coût de 200 \$ pour deux adhésions comme représentantes de la municipalité.

Emblème Porc-épic en bois

ATTENDU QU'il avait été décidé précédemment de procéder à l'achat d'un emblème représentatif et artistique de Cacouna;

CONSIDÉRANT QUE l'achat d'une œuvre apporte la possibilité à la municipalité d'obtenir un 4^e fleuron, signe d'une participation active à l'émancipation de la culture dans notre municipalité;

l'achat au montant de 650 \$ de l'œuvre produite par l'artiste madame Danielle Samson de WEZO, à l'effigie d'un Porc-Épic en bois et en méta, soit payé;

le conseil se penche sur l'éventualité d'acheter un socle artistique pour y déposer le Porc-épic conçu par l'artiste.

PÉRIODE DE QUESTIONS

CONDENSÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 AVRIL 2018.

Tous les conseillers sont présents.

Dépôt et acceptation du procès-verbal du Comité Consultatif en Urbanisme tenue le 10 avril 2018.

Adoption du projet #2 de la Meunerie.

ATTENDU QU'une présentation a été déposée devant le comité du CCU le 10 avril dernier; CONSIDÉRANT, à la vue des plans remis par la CCU de la Meunerie, la conformité aux exigences demandées par le conseil municipal et le comité consultatif en urbanisme; Le conseil accepte les plans comme présentés au conseil municipal; La meunerie devra compléter les travaux de la phase 1 avant de débiter les travaux de la phase 2;

La consultation publique aura lieu le 8 mai à 19 :00 à la salle des réunions du conseil; La Meunerie devra appliquer les exigences du CCU de la réunion du 10 avril dernier qui reflètent l'accord de ce conseil.

Délégation de pouvoir, en regard de Clic-Séqur, autorisant madame Carole Pigeon à signer les documents requis pour l'inscription et généralement à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin.

Le ministre du Revenu est autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à ClicSéqur;

Mot de la mairesse



Invitation à la population

Votre grande participation à la collecte des matières organiques va faire une grande différence, donc moins de matières enfouies dans nos sites d'enfouissement.

En utilisant le bac bleu, nous augmentons les redevances pour la municipalité et diminuons le tonnage du bac vert dans le site d'enfouissement pour lequel nous avons des frais.

Il y aura la construction d'un éco-centre au site d'enfouissement à Cacouna cette année.

Invitation au Parc Kiskotuk qui est un attrait touristique de plus en plus visité, des chalets sont déjà en opération ainsi que 8 sites sauvages.

Invitation à ceux et celles qui désirent s'impliquer dans divers comités des loisirs et comité d'embellissement qui ont un grand besoin d'aide.

À partir du 16 au 30 juin nous aurons la visite des Pèlerins qui, depuis 8 ans, font un arrêt dans notre municipalité. Comme le presbytère a été vendu, ce sera la municipalité qui les accueillera; ils vont séjourner dans la salle du conseil.

Pour terminer, je vous souhaite un bon été à tous!

Ghislaine Daris

MESSAGES DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS - VINCENT BÉRUBÉ

C'EST L'ÉTÉ

Saison parfaite pour profiter de votre terrain et pour le rendre agréable pour les voisins.

Voici quelques éléments qu'il est utile de vérifier.

- Travaux non terminés :

Les cabanons et autres bâtiments doivent être couverts d'un revêtement permanent (déclin ou autre). Vous ne pouvez pas laisser sur le papier pare-pluie ou sur les panneaux de bois structuraux.

- Amas de terre ou de matériaux :

Dans la zone urbaine, vous devez dégager votre terrain de tout tas de terre. Souvenez-vous également qu'en zone urbaine l'entreposage de matériaux en vrac est interdite sur votre terrain. Le bois de chauffage est toléré mais uniquement dans des quantités qui correspondent à votre usage personnel.

- Éclairage extérieur :

Il est de plus en plus facile d'avoir des éclairages efficaces pour vos usages extérieurs avec les technologies qui se sont grandement améliorées depuis 2 ans.

Nous réviserons au cours de l'année à venir certains éléments associés à l'éclairage extérieur dans les secteurs urbains, mais retenez déjà ces quelques trucs.

o Éclairez uniquement ce qui répond à un besoin réel.

o Évitez les éclairages non dirigés. Votre éclairage ne devrait pas causer d'éclat à l'extérieur de votre terrain. Vos voisins ont le droit de profiter de leur terrain sans devoir subir d'intrusion lumineuse abusive. N'hésitez pas à remplacer les éclairages au sodium par des technologies d'éclairage mieux adaptées.

o Utiliser des détecteurs de mouvements pour assurer la sécurité sur votre terrain plutôt qu'un éclairage permanent.

- Roulotte :

Vous trouverez sur le site de la municipalité la réglementation relative aux roulottes. Personne ne viendra vous dire que vous ne pouvez ouvrir votre roulotte sur votre terrain pour quelques jours, mais celle-ci ne peut devenir une forme d'habitation secondaire pour plusieurs mois. Essayez également d'entreposer vos gros véhicules récréatifs à un endroit qui ne deviendra pas une nuisance pour vos voisins.

- Plantes envahissantes :

La Renouée du Japon est désormais bien installée sur le territoire de Cacouna et on en répertorie au moins 25 colonies. Bien qu'il soit très difficile de l'éradiquer, il est essentiel que vous appreniez à la reconnaître et que vous protégiez certaines de vos installations contre cette plante. Elle recherche activement l'eau et elle peut causer des dommages incroyables à la tuyauterie et aux installations septiques.

Les fenêtres de sous-sol doivent-elles servir de sortie de secours s'il y a une chambre?

C'est toujours mieux, mais généralement pas requis, surtout dans des situations de rénovation. Certains vendeurs de fenêtres vous les proposeront mais elles sont plus coûteuses. Sachez simplement que toutes les fenêtres ont déjà des mécanismes qui peuvent se défaire rapidement au besoin. Apprenez à les manipuler avant d'avoir besoin de les utiliser. Dans certains cas plus rares, les fenêtres de chambre au sous-sol devront servir de sortie de secours. Un professionnel pourra vous informer sur les normes applicables.

Présence au bureau et prise de rendez-vous

Veillez noter que je serai absent le 28 juin ainsi que la semaine du 20 au 24 août. Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site de la municipalité ou par téléphone.

Bon été à tous!

LA PAGE SANTÉ

La constipation

La constipation est un problème de santé fréquent qui touche la plupart d'entre nous à un moment ou à un autre de notre vie. Elle se définit par une diminution de la fréquence des selles, des selles dures et difficiles à évacuer ou encore une sensation de vidange incomplète. Le fait de ne pas aller à la selle tous les jours ne rime pas nécessairement avec constipation. La normale varie de trois selles par jour à trois selles par semaine.

Les causes de la constipation sont multiples. Un apport insuffisant en eau ou en fibres constitue un facteur important. Le fait de réprimer ses envies d'aller à la selle, le manque d'exercice, le stress ainsi que certaines maladies (diabète, hypothyroïdie, maladie de Parkinson, cancer) peuvent également y contribuer. Le seul fait d'être plus actif, d'augmenter sa consommation de liquide et de consommer davantage de fruits, de légumes et de produits céréaliers peut souvent s'avérer suffisant. Votre pharmacien peut également vous aider à identifier certains médicaments susceptibles de vous rendre plus constipé. Les suppléments de calcium, de fer, les antidépresseurs, les médicaments pour la vessie et les narcotiques sont tous des médicaments qui peuvent ralentir le transit intestinal. Dans certains cas, il y a possibilité de trouver une alternative aussi efficace mais qui constipe moins.

Les laxatifs sont à envisager si la modification dans les habitudes de vie ne suffit pas à enrayer le problème. Plusieurs produits se déclinent sous différentes formes (comprimés, poudres, suppositoires, lavements) sont disponibles en pharmacie.

Le psyllium (Metamucil, Benefibre) constitue un supplément de fibres qui peut pallier au manque de fibres dans l'alimentation. Il s'agit d'une alternative sécuritaire et efficace pour prévenir la constipation. Cependant, il est recommandé de le consommer avec beaucoup d'eau et il ne convient pas aux personnes inactives (un malade alité par exemple). La quantité ingérée doit être augmentée progressivement afin d'éviter certains maux comme les crampes et les ballonnements.

Le PEG 3350 (Lax a Day, Restoralax, Relaxa) est une poudre qui permet de favoriser un appel d'eau au niveau de l'intestin. Il agit en douceur, sans brusquer l'intestin, ce qui permet un usage sur une base régulière. Le docusate de sodium (Colace) constitue pour sa part un médicament de premier choix pour aider à amollir des selles dures et difficiles à évacuer. Ces produits débutent leur effet en 12 à 72 heures.

Certains laxatifs tels que les laxatifs stimulants (Senokot, Bisacodyl) agissent en augmentant le péristaltisme, c'est-à-dire le mouvement de l'intestin. Ils ont l'avantage d'offrir un soulagement rapide de la constipation en 6 à 12 heures. Ils doivent toutefois être employés de façon occasionnelle afin d'éviter de rendre l'intestin dépendant et par le fait même « paresseux ». Ils peuvent également occasionner des crampes abdominales.

Les suppositoires de glycérine et les lavements permettent d'évacuer les selles accumulées dans le rectum dans le cas où il y a absence de selles depuis plusieurs jours. Ils agissent dans un délai de 15 à 60 minutes. D'autres laxatifs à prendre par la bouche (huile minérale, lait de magnésie), considérés plus puissants, ne devraient pas être utilisés sans l'avis d'un professionnel de la santé. Ils peuvent occasionner de la diarrhée en plus d'être à proscrire chez certaines personnes présentant des problèmes de santé.

En cas de constipation persistante, votre pharmacien vous guidera vers un produit approprié pour vous.

418-867-3569



**Pharmacie
Lépicier, Miousse et associés**

Heures d'ouverture

Lundi-vendredi
9h00 à 18h00

Mercredi: 9h00 à 20h00

Bas St-Laurent Pharma
535, rue du Patrimoine
Cacouna (Québec) G0L 1G0
Téléphone : 418-867-3569
Télécopieur : 418-867-3588

Philippe Lépicier et
Marie-Hélène Miousse
pharmaciens propriétaires

LOGEMENT 3 ½ DISPONIBLE

Résidence privée pour aînés certifiée

Nous offrons

QUALITE DE VIE, SÉCURITÉ et BIEN-ÊTRE à l'intérieur d'une bâtisse

moderne ainsi que les services suivants :

- restauration (2 repas/jour, possibilité de déjeuner);
- service d'entretien ménager (1 fois par semaine)
- service de buanderie et de literie
- téléalarme 24h/7 jour
- salon de coiffure, sur place
- activités diversifiées



***possibilité d'obtenir le crédit d'impôt pour le maintien à domicile

**Pour information ou une visite, contactez Carole Bérubé
au (418) 862-7780 poste 0.**



OFFRE D'EMPLOI Cuisinier/cuisinière

Préparation des repas pour un groupe de 25 personnes -
dîner et souper ainsi qu'assurer l'entretien de l'aire de travail.

Qualifications et compétences recherchées:

- Diplômé en cuisine ou expérience est un atout.
- Autonome, débrouillard, disponible et empathique envers les personnes âgées.

Conditions de travail:

Remplacement environ 30 h / semaine.
Taux horaire selon l'échelle salariale
Une fin de semaine sur deux

Entrée en fonction: IMMÉDIATEMENT

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
residencece-arsene@hotmail.com
ou communiquez au 418-862-7780 poste 0



«Ktahkomiq»
mêlant théâtre et danse,
retrace la grande histoire des Malé-
cites de Viger.

THÉÂTRE AUTOCHTONE en tournée

Seule représentation
dans notre région

LUNDI 2 JUILLET, 20H00

École Secondaire Trois-Pistoles

[http://www.journalepik.com/
affiche.php?id=254](http://www.journalepik.com/affiche.php?id=254)

babillard

J'achète vos vieux papiers...
... d'avant 1940

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires

Richard Michaud
418.862.5671

COURS D'ANGLAIS ou de CONVERSATION ANGLAISE

À Cacouna.
Cours en petit groupe de 2 à 4
ou cours privé.
Adapté à vos besoins.

Pour informations
contacter:

Karen-Ann Fallu
418 867-4439

Club des 50 ans et plus de Cacouna

**SOIRÉE SOCIALE
LE 2^e SAMEDI DE CHAQUE MOIS**

Maria Dégarie, présidente
Roselle Dionne, secrétaire
Yvonnique Levesque, trésorière

RECHERCHE

Articles de cuir et
anciens colliers de perles ou autres,
laine à tricot, tiges de fibre de verre,
pour les recycler en objets artistiques.

Contactez-moi (Sébastien)

CRÉATION SÉBAST
Art naïf Amérindien

Sébastien Desjardins
723 B Du Patrimoine
Cacouna, QC, G0L1G0
418 605-1636

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ 2018

- Tous les jeunes d'âge préscolaire et primaire sont invités à participer, à chacune de leurs visites, à un concours permettant de gagner des livres à la fin de l'été.

- Suite au concours du club de lecture, les 30 gagnants au niveau du réseau des Bibliothèques, qui inclut Emile Roy de Cacouna, auront leur dessin ainsi qu'une description de leur extraterrestre imprimé sur des cartes que chaque enfant pourra collectionner et échanger durant la période estivale. Une nouvelle carte sera remise à chaque semaine. A noter que le dessin d'Émile sera affiché au mur de la bibliothèque tout l'été.

- Les jeunes du terrain de jeu fréquenteront la biblio à toutes les semaines du 25 juin au 24 août 2018.

BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-NELLIGAN

HORAIRE D'ÉTÉ

Lundi : 19h00 à 20h30
Mercredi : 19h00 à 20h30
Jeudi : 15h30 à 16h30

Fermé le samedi du 30 juin au 1er septembre

EXPOSITIONS

- L'astronomie ; c'est génial comme exposition!

Qui ne s'est pas un jour interrogé sur les étoiles, les planètes, le big-bang? Voici donc une belle collection de livres pour en savoir plus sur l'univers. Elle saura intéresser les adultes, bien qu'elle soit en majeure partie constituée de livres pour les jeunes.

- Pour sauver la planète...

Quelle est notre propre implication pour sauver la planète? Pourquoi la Terre se réchauffe-t-elle? Pourquoi tous ces bouleversements climatiques se produisent-ils? Pourquoi faut-il réagir maintenant? Et comment agir? A toutes ces questions, vous trouverez dans cette exposition plusieurs réponses pour adopter de nouvelles habitudes au quotidien. Une personne seule ne peut à elle seule tout régler, mais chaque personne peut faire sa part et ainsi contribuer à améliorer le sort de la Terre.

NOUVEAUX LIVRES

(S'ils sont déjà prêtés, vous pouvez les réserver...)

Voir la liste de livres arrivés depuis le 24 mai qui nous vient du Réseau des Bibliothèques. Elle est disponible dans le cartable mauve. Vous pourrez les reconnaître dans les étagères par un point jaune collé sur le côté du livre.

BÉNÉVOLES DEMANDÉS POUR ENFANTS DE 4 À 7 ANS

- Nous aimerions avoir des parents bénévoles afin d'organiser l'heure du conte (4 fois par année environ) pour les jeunes de 4 à 7 ans. Des personnes déjà en place sont prêtes à donner un coup de main afin de vous aider à partir le tout. Vous pouvez donner votre nom à la biblio sur les heures d'ouverture.

Nous vous souhaitons un très bel été!

Resp.: Céline Roy, (418) 867-1781, # 8,
aux heures d'ouverture



Consultez notre page Facebook pour plus d'informations.

NOUVEAU CRÉDIT CANADIEN POUR AIDANT NATUREL

Subvenez-vous aux besoins d'un époux ou d'un conjoint de fait ou d'une personne à charge qui a une déficience physique ou mentale? Le crédit canadien pour aidant naturel (CCAN) est un crédit d'impôt non remboursable auquel vous pourriez avoir droit.

Comme l'ancien crédit pour aidants familiaux, le CCAN fait partie d'autres crédits d'impôt. Cela signifie que vous devez également remplir les conditions pour réclamer ces autres crédits d'impôt. Lisez [Quel montant pouvez-vous demander?](#)

Pour qui pouvez-vous demander ce crédit?

Vous pouvez demander le CCAN si vous subvenez aux besoins de votre époux ou conjoint de fait qui a une déficience physique ou mentale.

Vous pouvez aussi demander le CCAN pour une ou plusieurs des personnes suivantes, si elles sont à votre charge en raison d'une déficience physique ou mentale :

- un de vos enfants ou petits-enfants (y compris ceux de votre époux ou conjoint de fait)
- un de vos parents, grands-parents, frères, sœurs, oncles, tantes, neveux ou nièces (y compris ceux de votre époux ou conjoint de fait) qui résidait au Canada à un moment de l'année

Une personne est considérée comme étant à votre charge si elle compte sur vous pour lui fournir régulièrement et systématiquement l'ensemble ou une partie des produits de base de la vie courante, comme la nourriture, le logement et l'habillement.

Quel montant pouvez-vous demander?

Le montant que vous pouvez demander dépend de votre relation avec la personne pour laquelle vous demandez le CCAN, de votre situation, du revenu net de la personne et du fait que d'autres crédits ont été demandés ou non pour cette personne.

Pour plus d'information, contactez le service d'information pour aînés. Si vous êtes une personne aînée, ce service peut vous aider dans vos démarches de recherche d'information et de compréhension des divers programmes qui vous sont destinés. Le service est accessible par téléphone, au bureau du Centre d'action bénévole et à domicile pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. Service d'information aux aînés : 418-867-8011

Sur le chemin de l'école...

SAMEDI 28 JUILLET 2018

Accueil salle municipale, 415, rue de l'Église

Programme de la journée

10:00-11:00h: Kiosque d'accueil (entrée salle municipale)

Vérification des inscriptions pour la journée (\$25), cocardes

Salle municipale: «Le verre de la rentrée»

11:00-12:00h: Retrouvailles, hors-d'œuvres et bar ouvert (payant)

12:00-13:30h: Transfert à la salle paroissiale

Dîner chaud et dessert 'chantant»

13:30-13:45h: Déplacement à l'église pour les activités, entrée porte nord

13:15-13:45h: Vente des billets de «l'Après-midi à \$5» sur le perron, entrée sud de l'église, (nombre limité, AUCUNE réservation)

13:45-14:30h: Église: Chants

Dévoilement de la plaque commémorative par monsieur Benjamin Dionne, premier maire de Cacouna (1845)

14:30-16:00h: Retour à la salle paroissiale

Présentation par Lynda Dionne et Georges Pelletier «Sur le chemin de l'école au temps passé» (échange de souvenirs et d'anecdotes)

16:15-16:30h: Prix de présence

16:30-17:45h: Café/thé, assiette de desserts

Visite de l'exposition photographique à la salle paroissiale «Les enfants d'école entre 1900 et 1960» (celle-ci sera ouverte au public en septembre 2018 à la bibliothèque Émile Nelligan)

17:45-18:00h: Remerciements du comité et Au revoir

JUILLET '18

1 DIM	2 LUN	3 MAR	4 MER
5h39 15,7	6h16 15,4	0h36 4,6	1h19 5,0
12h16 3,3	12h51 3,8	6h54 15,1	7h35 14,3
18h12 12,8	18h50 12,8	13h27 4,2	14h07 4,6
23h57 4,6		19h30 12,8	20h14 12,4
5 JEU	6 VEN	7 SAM	8 DIM
2h08 5,5	3h05 5,8	4h12 6,2	5h25 5,8
8h20 13,6	9h11 12,8	10h12 12,4	11h19 12,0
14h51 5,0	15h40 5,0	16h35 5,0	17h32 5,0
21h03 12,4	21h58 12,8	22h56 13,1	23h56 13,9
9 LUN	10 MAR	11 MER	12 JEU
6h33 5,0	0h53 15,1	1h47 16,2	2h39 17,2
12h25 12,4	7h35 4,2	8h30 2,9	9h21 1,7
18h29 4,6	13h26 12,8	14h22 13,6	15h14 13,9
	19h24 4,2	20h18 3,3	21h10 2,5
13 VEN	14 SAM	15 DIM	16 LUN
3h30 18,0	4h20 18,7	5h10 18,7	6h00 18,0
10h11 0,9	10h59 0,9	11h48 0,4	12h36 0,9
16h04 14,6	16h53 15,1	17h43 15,1	18h33 15,1
22h01 1,7	22h52 1,7	23h43 1,7	
17 MAR	18 MER	19 JEU	20 VEN
0h35 2,0	1h31 2,9	2h31 3,8	3h39 4,6
6h51 17,2	7h43 15,7	8h38 14,6	9h38 13,1
13h25 1,7	14h16 2,5	15h08 3,8	16h03 4,6
19h25 14,6	20h18 14,3	21h15 13,9	22h15 13,6
21 SAM	22 DIM	23 LUN	24 MAR
4h53 5,0	6h08 5,0	0h23 13,6	1h21 14,3
10h44 12,0	11h54 11,6	7h16 5,0	8h12 4,6
17h01 5,0	18h01 5,5	13h00 11,3	13h56 11,6
23h19 13,6		18h59 5,0	19h49 5,0
25 MER	26 JEU	27 VEN	28 SAM
2h11 14,6	2h54 15,1	3h33 15,4	4h10 15,7
8h59 4,2	9h39 3,8	10h14 3,3	10h47 3,3
14h43 12,0	15h24 12,4	16h01 12,8	16h37 13,1
20h34 5,0	21h14 4,6	21h52 4,2	22h28 3,8
29 DIM	30 LUN	31 MAR	
4h45 15,7	5h19 15,7	5h54 15,4	
11h18 2,9	11h49 2,9	12h20 3,3	
17h11 13,1	17h45 13,6	18h20 13,6	
23h03 3,8	23h39 3,8		

M
A
R
É
S

AOÛT '18

1 MER	2 JEU	3 VEN	4 SAM
0h16 3,8	0h56 4,2	1h40 4,6	2h32 5,0
6h29 15,1	7h07 14,6	7h48 13,9	8h36 12,8
12h53 3,3	13h28 3,8	14h07 4,2	14h52 4,6
18h57 13,6	19h37 13,6	20h21 13,1	21h13 13,6
5 DIM	6 LUN	7 MAR	8 MER
3h35 5,5	4h49 5,5	6h08 5,0	0h26 14,6
9h33 12,0	10h42 11,6	11h57 11,6	7h18 4,2
15h46 5,0	16h49 5,0	17h58 5,0	13h07 12,0
22h12 13,6	23h18 13,9		19h04 4,2
9 JEU	10 VEN	11 SAM	12 DIM
1h29 15,7	2h26 16,9	3h19 18,0	4h08 18,4
8h17 2,9	9h09 1,7	9h57 0,9	10h43 0,4
14h07 13,1	15h01 13,9	15h50 14,6	16h37 15,4
20h04 3,3	20h59 2,0	21h51 1,3	22h41 0,9
13 LUN	14 MAR	15 MER	16 JEU
4h56 18,4	5h43 17,7	0h19 1,3	1h09 2,0
11h27 0,4	12h10 0,9	6h30 16,9	7h18 15,4
17h24 15,7	18h10 15,7	12h53 1,7	13h37 2,5
23h30 0,9		18h56 15,4	19h44 15,1
17 VEN	18 SAM	19 DIM	20 LUN
2h03 3,3	3h05 4,2	4h17 5,0	5h38 5,5
8h07 13,9	9h02 12,4	10h05 11,3	11h19 11,0
14h23 3,8	15h13 5,0	16h13 5,8	17h23 6,2
20h35 14,3	21h32 13,6	22h37 13,1	23h50 13,1
21 MAR	22 MER	23 JEU	24 VEN
6h53 5,5	0h57 13,6	1h52 13,9	2h36 14,6
12h35 11,0	7h52 5,0	8h39 4,6	9h16 4,2
18h31 5,8	13h37 11,3	14h24 11,6	15h04 12,4
	19h28 5,5	20h16 5,0	20h57 4,2
25 SAM	26 DIM	27 LUN	28 MAR
3h14 15,1	3h49 15,4	4h22 15,7	4h55 15,7
9h49 3,8	10h19 3,3	10h48 2,9	11h16 2,9
15h38 13,1	16h11 13,6	16h43 13,9	17h15 14,3
21h34 3,8	22h09 3,3	22h43 2,9	23h18 2,9
29 MER	30 JEU	31 VEN	
5h28 15,4	6h03 15,1	0h33 3,3	
11h46 2,9	12h17 2,9	6h40 14,6	
17h49 14,6	18h24 14,6	12h50 3,3	
23h54 2,9		19h02 14,3	

E
S
T
I
V
A
L
E
S

SEPTEMBRE '18

1 SAM	2 DIM	3 LUN	4 MAR
1h15 3,8	2h05 4,2	3h07 5,0	4h26 5,0
7h21 13,6	8h08 12,8	9h06 12,0	10h18 11,3
13h28 3,8	14h12 4,6	15h07 5,0	16h20 5,5
19h45 14,3	20h36 13,9	21h38 13,9	22h51 13,9
5 MER	6 JEU	7 VEN	8 SAM
5h53 5,9	0h09 14,6	1h18 15,4	2h16 16,5
11h41 11,3	7h07 4,2	8h05 2,9	8h54 1,7
17h41 5,0	12h56 12,0	13h57 13,1	14h48 14,3
	18h55 4,2	19h57 3,3	20h51 2,0
9 DIM	10 LUN	11 MAR	12 MER
3h06 17,2	3h53 17,7	4h38 17,7	5h22 16,9
9h38 0,9	10h20 0,4	11h00 0,4	11h39 1,3
15h34 15,4	16h17 16,2	17h00 16,5	17h42 16,5
21h41 1,3	22h28 0,4	23h14 0,4	23h59 0,9
13 JEU	14 VEN	15 SAM	16 DIM
6h05 16,2	0h45 2,0	1h33 2,9	2h28 4,2
12h17 2,0	6h49 14,6	7h35 13,6	8h26 12,0
18h24 16,2	12h56 2,9	13h36 4,2	14h23 5,5
	19h07 15,4	19h54 14,3	20h48 13,6
17 LUN	18 MAR	19 MER	20 JEU
3h38 5,5	5h03 5,8	6h22 5,8	0h27 12,8
9h27 11,0	10h44 10,5	12h07 10,5	7h23 5,5
15h22 6,2	16h41 6,6	18h01 6,6	13h13 11,3
21h53 12,8	23h11 12,8		19h05 5,8
21 VEN	22 SAM	23 DIM	24 LUN
1h26 13,6	2h11 13,9	2h49 14,6	3h23 15,1
8h08 5,0	8h44 4,2	9h15 3,8	9h44 3,3
14h00 12,0	14h37 12,8	15h10 13,6	15h41 14,3
19h54 5,5	20h36 4,6	21h12 3,8	21h47 2,9
25 MAR	26 MER	27 JEU	28 VEN
3h55 15,4	4h28 15,4	5h02 15,4	5h37 15,1
10h12 2,9	10h40 2,5	11h10 2,5	11h42 2,5
16h12 15,1	16h44 15,4	17h17 15,7	17h53 15,7
22h21 2,5	22h56 2,0	23h33 2,0	
29 SAM	30 DIM		
0h12 2,5	0h56 2,9		
6h16 14,3	6h58 13,6		
12h17 1,9	12h56 3,8		
18h32 15,7	19h16 15,1		